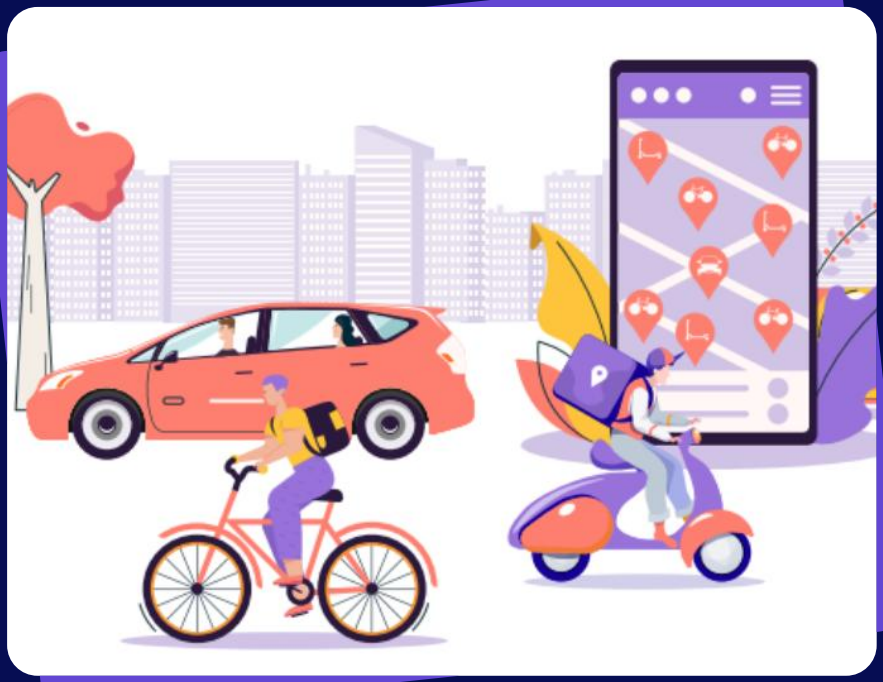
6t bureau de recherche



ENQUÊTE AUPRÈS DES TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES D'EMPLOI

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA DOUBLE ENQUÊTE QUANTITATIVE RÉALISÉE AUPRÈS DE LIVREURS ET DE CHAUFFEURS VTC

Étude réalisée par
6t-bureau de recherche
pour le compte de l'ARPE

ARPE
Autorité des Relations sociales des Plateformes d'Emploi

6t-bureau de recherche
58 rue Corvisart| 75 013 Paris
info@6-t.co | www.6-t.co
+33 1 53 09 26 36

21/09/2026

IMPRESSUM

Commanditaire

ARPE
Autorité des Relations sociales des Plateformes d'Emploi

Autorité des Relations sociales des Plateformes d'Emploi
38 rue Eugène Oudiné
75013 Paris

Mandataire

6t-bureau de recherche
58 rue Corvisart
75 013 Paris

Mode de citation recommandé

6t-bureau de recherche, (2026), Synthèse des résultats de l'enquête auprès des travailleurs des plateformes d'emploi.

Remarques

Le rapport reflète le point de vue des auteurs. Ce dernier ne correspond pas nécessairement à celui du commanditaire. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

6t – bureau de recherche en bref

L'ambition du bureau de recherche 6t est de se situer à l'interface de la recherche académique et de l'étude appliquée pour répondre à la demande sociale par une expertise de haut niveau, tout en produisant des connaissances scientifiques et techniques au service de la décision.
Les compétences de 6t permettent de mobiliser différents types de méthodes propres à la compréhension de la sociologie, de la géographie urbaine et de la prospective urbaine et de mener des analyses qualitatives, quantitatives et cartographiques.
Cette variété de compétences repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de sociologues, cartographes, géographes, politistes, ingénieurs, économistes et urbanistes qui accompagnent régulièrement les autorités publiques, les aménageurs, mais aussi les opérateurs privés et les industriels sur les enjeux urbains en lien avec la mobilité, les usages et les modes de vie urbains. En complément, via notamment la constitution de panels d'usagers des différents modes de transport, 6t réalise de nombreux travaux sur les nouvelles formes de mobilité qui visent à mesurer les évolutions de comportement et à en identifier les tendances.

INTRODUCTION

L'**Autorité des Relations sociales des Plateformes d'Emploi (ARPE)** est un établissement public administratif de l'État chargé de **mettre en place, réguler et animer le dialogue social** entre les plateformes et les travailleurs indépendants. L'ARPE a été créée dans le cadre de l'ordonnance du 21 avril 2021 relative aux modalités de représentation des travailleurs indépendants recourant pour leur activité aux plateformes et aux conditions d'exercice de cette représentation. Via son **Conseil des acteurs**, elle a ainsi approuvé la constitution d'un **groupe de travail dédié aux conditions d'exercice de l'activité des travailleurs indépendants des plateformes**. En s'attachant à **connaître et comprendre ces nouvelles formes d'activité**, dans le secteur du transport de personnes (VTC) et de marchandises (livraison), le groupe de travail doit produire des analyses approfondies, afin d'**éclairer le dialogue social** et la négociation des politiques publiques à mettre en place. Le groupe de travail rassemble à la fois des représentants des travailleurs et des représentants des plateformes, côté VTC comme côté livraison. Il est **animé par deux co-pilotes**, **chercheuses indépendantes** : Pauline de Becdelièvre (Paris-Saclay) et Odile Chagny (IRES). Bureau d'études indépendant spécialiste des enjeux de mobilité, **6t-bureau de recherche** a accompagné le groupe de travail dans ses travaux par la réalisation d'une revue de littérature, la réalisation d'une enquête, la participation et le secrétariat lors des échanges.

MÉTHODOLOGIE

Une double enquête a été menée auprès de livreurs, d'une part, et de chauffeurs VTC, d'autre part, et a permis de collecter des **données inédites pour la compréhension des conditions d'exercice de l'activité de ces travailleurs de plateformes**. L'enquête menée par questionnaire en ligne auto-administré, et diffusée par les plateformes, les syndicats et l'ARPE, a permis de collecter un échantillon de **1 319 observations complètes pour les livreurs** et **593 observations complètes pour les chauffeurs VTC**. Les questionnaires, d'une durée de 5 minutes, ont été diffusés en français et en anglais. Toutefois la diffusion du questionnaire en anglais a été postérieure à celle en français, ce qui a pu influencer le nombre de réponses dans chacune des langues. En prenant en compte d'indépassables biais de collecte (notamment liés aux canaux de diffusion), ces deux échantillons conséquents permettent de produire des connaissances utiles sur les conditions d'exercice de ces activités de plateformes, et le profil de ceux qui les exercent. Le fait notamment que le questionnaire ait été diffusé via l'ARPE, les syndicats et les plateformes et non en face à face introduit un biais et peut avoir pour effet une couverture partielle des populations ayant recours à des locations de compte. Nos résultats doivent être interprétés en tenant compte de ces biais : ils donnent à voir des conditions de travail des travailleurs de plateformes pratiquant cette activité de façon plutôt régulière.

a) Profil des livreurs

Les livreurs ayant répondu à l'enquête (n = 1 319) sont pour **91%** d'entre eux des **hommes**, pour 7% de femmes (2% des participants ne se prononçant pas). Leur **âge moyen** est de **33 ans**, pour une médiane de 32 ans. Le premier quartile est de 27 ans et le quatrième quartile est de 38 ans. **54%** d'entre eux sont de **nationalité française**, 14% de nationalité algérienne et 9% de nationalité afghane. De nombreuses autres nationalités sont recensées, essentiellement des pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie du sud-est, mais représentées chacune de manière marginale.

12% des livreurs ayant répondu à l'enquête travaillent à **Paris** intra-muros et **31%** en **Île-de-France**, 4% à Lyon, 3% à Marseille, 3% à Strasbourg, 3% à Toulouse, 3% à Bordeaux, 3% à Lille et 3% à Montpellier.

Pour ce qui est du statut sous lequel ils exercent l'activité de livraison pour des plateformes, les livreurs ayant répondu à l'enquête déclarent pour **87%** d'entre eux être **auto-entrepreneurs**. Les autres statuts ne sont représentés chacun que de manière marginale.

49% des livreurs ayant répondu à l'enquête exercent cette activité **depuis moins d'un an**. **14%** exercent même cette activité **depuis moins d'un mois**. **37%** exercent par ailleurs une **activité rémunérée complémentaire** à la livraison pour des plateformes.

b) Profil des chauffeurs VTC

Les chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête (n = 593) sont pour **94%** d'entre eux des **hommes**, pour 5% de femmes (1% des participants ne se prononçant pas). Leur **âge moyen** est de **45 ans**, pour une médiane de 44 ans. Le premier quartile est de 37 ans et le quatrième quartile est de 52 ans. **85%** d'entre eux sont de **nationalité française**, 7% de nationalité algérienne, 4% de nationalité marocaine et 4% de nationalité tunisienne. **38%** des chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête travaillent à **Paris** intra-muros et **52%** en **Île-de-France**.

Pour ce qui est du statut sous lequel ils exercent l'activité de VTC pour des plateformes, les chauffeurs ayant répondu à l'enquête déclarent pour **44%** d'entre eux être **auto-entrepreneurs**. **40%** exercent en étant constitués en **personne morale** (SASU, SARL, etc.). Les autres statuts ne sont représentés chacun que de manière marginale.

35% des chauffeurs ayant répondu à l'enquête exercent cette activité **depuis plus de 5 ans** et 32% exercent depuis 2 à 5 ans. Seuls **17%** des répondants exercent cette activité

de VTC depuis **moins d'un an**. **25%** exercent par ailleurs une **activité rémunérée complémentaire** à celle de VTC pour des plateformes.

RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ DE LIVRAISON ET DE VTC POUR DES PLATEFORMES

a) Activité de livraison

42% des livreurs ayant répondu à l'enquête livrent à **VAE**, **20%** à **vélo mécanique**, **14%** à **scooter** (<125cc). **65%** d'entre eux ont un **secteur de livraison récurrent**. **27%** des livreurs concernés au sein de l'échantillon (ceux utilisant un véhicule motorisé) déclarent disposer d'une **capacité de transport** pour l'activité de livraison, soit une inscription au registre des transporteurs légers (moins de 3,5 tonnes) de marchandises. À noter qu'un quart des répondants concernés indique ne pas savoir ou ne se prononce pas sur la détention d'une capacité de transport.

Parmi les livreurs ayant répondu à l'enquête, le **temps d'attente moyen avant qu'une course soit proposée** sur une plateforme est de **24 minutes**. Le **temps d'attente moyen avant qu'une commande ne soit remise** aux livreurs par le restaurateur est ensuite de **11 minutes**. Il faut ensuite **en moyenne 14 minutes** aux livreurs pour **acheminer la commande chez le client**. En moyenne, les livreurs ayant répondu à l'enquête consacrent 5,7 jours par semaine à la livraison. Ils passent **en moyenne 5,6 heures par jour travaillé en course** pour **en moyenne 7,3 heures de travail par jour**.

b) Activité de VTC

Parmi les chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête, **19%** attendent en moyenne **moins de 15 minutes qu'une course soit proposée**. **15%** travaillent toutes les **nuits**, **65%** ont **augmenté leur temps de travail** sur les 6 derniers mois.

En moyenne, les chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête consacrent **6 jours par semaine à cette activité, à raison de 10 heures par jour travaillé**, temps d'attente compris, pour en moyenne 10,4 courses réalisées par jour.

ENJEUX SOCIAUX, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DANS L'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES D'EMPLOI

a) Livreurs

Il est difficile de quantifier avec précision le phénomène de prêt et de location de compte (moyennant rémunération) dans l'activité de livraison pour des plateformes, celle-ci étant

illicite et donc soumise à un biais de déclaration, auquel s'ajoute un biais lié à la passation de l'enquête : questionnaire en ligne auto-administré, en français et en anglais, diffusé par les plateformes, les syndicats et l'ARPE. Seuls **3%** des livreurs ayant répondu à l'enquête déclarent qu'il leur arrive de **prêter ou de louer leur compte sur une plateforme à un autre livreur**, mais ce résultat est soumis à un biais de sous-déclaration. De même, 3% des livreurs ayant répondu à l'enquête déclarent qu'il leur arrive d'**utiliser eux-mêmes le compte d'un autre livreur**.

23% des livreurs ayant répondu à l'enquête ont subi un **accident de la route** dans le cadre de leur activité de livraison, ayant occasionné des blessures, au cours des 12 derniers mois. Les **accidents** sont **sur-représentés** parmi les livreurs utilisant un **scooter de moins de 125 cc**. **28%** ont été victimes d'une **agression physique ou verbale** dans le cadre de l'activité de livraison au cours des 2 dernières années.

14% des livreurs ayant répondu à l'enquête ont été **désactivés** par une plateforme au cours des 6 derniers mois. **8%** sont membres d'un **syndicat ou collectif** de livreurs et 15% appartiennent à un groupe ou une communauté de livreurs en ligne. À noter que ces deux derniers résultats sont soumis aux biais d'enquête mentionnés plus haut. **72%** des livreurs ayant répondu à l'enquête **s'imaginent encore livreur dans les prochains mois**, 59% s'imaginent encore livreur dans les prochaines années.

b) Chauffeurs VTC

De même que pour les livreurs, les résultats concernant le phénomène de prêt et de location de compte (moyennant rémunération) dans l'activité de VTC pour des plateformes sont soumis à des biais. Seuls **3%** des chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête déclarent avoir **déjà tenté de louer leur compte VTC** à un tiers. Seul **1%** des chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête déclare qu'il **leur arrive d'utiliser le compte VTC d'un autre chauffeur**.

23% des chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête ont subi un **accident** de la circulation dans le cadre de leur activité de VTC au cours des 12 derniers mois, **15%** une **altercation** avec un client.

21% des chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête ont déjà été **déconnectés** par une plateforme. **19%** sont membres d'un **syndicat ou collectif** de chauffeurs VTC et 39% appartiennent à un groupe ou une communauté de chauffeurs VTC en ligne. À noter que ces deux derniers résultats sont soumis aux biais d'enquête mentionnés plus haut. **44%** des chauffeurs VTC ayant répondu à l'enquête **s'imaginent encore chauffeur VTC dans les prochains mois**, 30% s'imaginent encore chauffeur VTC dans les prochaines années.